LES CLANS BÌRFʊ̀ƆR AU BURKINA FASO : ROLE ET ORGANISATION SOCIALE

Malpoa Laetitia OUALI
INSS/CNRST
laetitiaouali@gmail.com

Résumé

Au Burkina Faso, on compte plusieurs groupes ethniques aux organisations sociales différentes, lesquelles organisations ne sont pas toujours suffisamment connues et décrites. Parmi elles existe une organisation de type clanique chez les Lobi, les Dagara, les Bìrfʊ̀ɔr au Sud-Ouest et plus à l'Ouest chez les Ciramba. Cette réflexion a pour ambition d'éclairer le lecteur sur une organisation en clans et les conséquences dans la communauté Bìrfʊ̀ɔr. Des entretiens ont permis le répertoire des clans Bìrfʊ̀ɔr et de situer leurs responsabilités. Plusieurs clans et quelques totems ont été répertoriés ; la gestion interne des membres et des biens du clan.
***Mots clés** : Bìrfʊ̀ɔr, regroupement, ancêtre, clan, totem, interdit*

Abstract

In Burkina Faso, there are several ethnic groups with different social organizations, which are not always known or described. There is a clan like organization among the Lobi, the Dagara, the Bìrfʊ̀ɔr in southwest, and further west, among the Ciramba. This reflection is given for the objective of enlightening the reader or an organization in clans and the internal consequences of the community among the Birifor. Interwiews made it possible to list the Birifor clans and to situate their responsibility at within their home society. Thus, several clans were listed, some totems related to these clans and the internal management of members and the goods of the clan.
***Keywords**: Bìrfʊ̀ɔr, regrouping, ancestor, clan, totem, forbidden.*

Introduction

Le territoire du Burkina Faso est peuplé d'environ une soixantaine de groupes ethniques (G. TIENDREBEOGO et Z. YAGO, 1983) aux pratiques et cultures différentes les unes des autres. Au Sud et au Centre-Sud se retrouvent les *Moose* et les ethnies du grand groupe

appelé communément Gourounsi, au Centre-Est des communautés *Moosé* cohabitent avec des Sonrais, des *Zaosse*, des *Bissa* et plus à l'Est des *Gulmaceba*. Au Nord, on retrouve des *Moose*, des *Koromba*, des *Peul*, des *Dogon*, etc. Les autres parties du territoire (Ouest, Sud-ouest) se caractérisent par des civilisations de Bobo, de *Bwaba*, de *Ciramba*, de *Senoufo*, de *Dagara*, de *Lobi*, de *Djan*, de *Gan*, de *Tuni*, de *Bìrfʊ̀ɔr*, etc. Un aperçu avait été donné sur un aspect particulier caractérisant chacune de ces populations en matière de construction d'habitat et l'accent avait été mis sur l'habitat lobi en particulier (M. L. OUALI, 2020). L'importance numérique des groupes sociaux laisse entrevoir une large diversité de cultures, de savoir-faire et d'organisations sociales. Chacune des sociétés à une époque lointaine a adopté un mode de vie et a développé des stratégies afin de garantir une vie harmonieuse pour chacun de ses individus, la survie et la pérennité de sa communauté en général. Comme précédemment annoncé, c'est dans le Sud-Ouest du Burkina Faso qu'on retrouve essentiellement les sociétés à clans. Ainsi en pays dagara, on rencontre des clans avec les dénominations suivantes : *kʊ́síɛlɛ́, kpíɛlɛ́, zágɛ́, kpàŋnàonɛ́, walè, mɛ́tʊ́ɔlɛ́, bɛ̀kʊ̀ɔnɛ́*, etc. Le clan (*dɔ́vlʊ́*) regroupe plusieurs familles réparties dans tous les villages et l'autorité est détenue par un ensemble d'anciens issus de chaque famille (*Yír*). C. B. W. SOME (2020, p. 48) rapporte que : ″ Les membres d'un même clan devaient, en temps de guerre, se prêter mutuellement main forte ″, l'auteur qualifie cet engagement d'obligation sociale. Il existe un médiateur clanique du côté du patrilignage et un autre médiateur du côté du matrilignage, tous deux ayant une fonction d'intercesseur en cas de conflits ou autre situation requérant leur compétence. Au Nord du Burkina, on remarque des sociétés castes comme les forgerons, frappés par un certain nombre de limites dont les mariages intercommunautaires. L'auteur rapporte l'inexistence de castes chez les *Dagara*, mieux, les joueurs de balafon, les fossoyeurs, les forgerons exercent fièrement leurs métiers au sein de la communauté moyennant de l'argent : c'est une société égalitaire. Les personnages importants cités intervenant dans

le règlement de conflits, inter et intra claniques sont les parents à plaisanterie, les anciens des clans et l'autorité religieuse en la personne du *tĩ̃gã̃n*.

(K. J. PALENFO, 2016) dans son mémoire portant sur les valeurs de l'initiation *bààr* a signalé l'existence de clans chez les *Bìrfòɔr*, mais de façon très succincte. Cet aspect culturel peu connu des Burkinabè et insuffisamment documenté a retenu notre attention. Dès lors, nous avions interrogé quelques personnes à ce sujet mais il nous a été donné de constater des hésitations, une méconnaissance du domaine. De toute cette cogitation est donc né le besoin de pousser la réflexion sur les clans chez les *Bìrfòɔr*. Qu'est-ce qui à priori peut amener des membres d'une communauté à ignorer un aspect aussi bien caractéristique que singulier de leur histoire ?

Toujours selon les auteurs, deux choses essentielles sont à retenir : le clan respecte des lois instituées en son sein et pour toute transgression, le coupable ou le fautif est frappé d'une sentence qui peut aller jusqu'à la mort. L'affaire d'un seul membre est l'affaire de tous. (M. DACHER, 1997) soutient que l'appartenance à un clan forge chez l'individu un esprit de sacrifice et de don de soi pour la cause d'un frère du clan.

(M. DACHER, 1997), après les avoir observés, précise que la société des *Gouin* encore appelés les *Ciramba*, est une société acéphale avec une organisation du type clanique. Il ressort qu'il peut y avoir des partenariats inter-claniques non sans conditions clairement prédéfinies ; lesquelles conditions supposent une rupture en cas de non-respect des engagements. Les clans sont porteurs de fonctions sociales qui les caractérisent. Appartenir à un clan ne signifie pas forcément que l'on partage le même territoire et c'est en cela que l'idée de l'ancêtre commun est une donnée très importante. (H. MOMO et A. P. MOMO, 2010) dans un petit fascicule ont dressé une liste de noms de famille communs aux peuples *Lobi/Bìrfòɔr*. D'après les récits qui y sont relatés, il est difficile de dissocier ces

deux communautés tant au niveau des patronymes qu'au niveau des pratiques culturelles. Pour chaque patronyme qu'ils ont parfois assimilé au clan, on retrouve des sous-clans. Ils rapportent également que ces patronymes, qui jadis n'existaient pas ont été créés suite aux actions posées par des femmes : " Les noms de famille actuels sont des surnoms de femmes qui se sont faites remarquer par un fait de société ou un comportement comme la propreté, la sottise, la gourmandise, pour ne citer que ceux-là ". De tout ceci découlent donc les principaux noms de famille que sont *Da, Hien, Kambiré, Kambou* et *Palé*.

La première impression laisse penser que le fascicule renseigne mieux sur le *Lobi* que sur le *Bìrfʊ̀ɔr*, impression renforcée du fait que parmi les clans recensés auprès de la communauté *Bìrfʊ̀ɔr*, on ne retrouve aucun avec les mêmes dénominations. Comme le relèvent les auteurs eux-mêmes, il se pose un problème de terminologie où les équivalents *Bìrfʊ̀ɔr* restent à être vérifiés. Deuxièmement, la version selon laquelle les noms de familles sont issus des actions des femmes demande à être vérifiée car les enquêtes récemment menées auprès des populations *Bìrfʊ̀ɔr* révèlent des identités masculines en faisant référence aux ancêtres fondateurs des clans. En outre, ce qui est censé être de grandes familles sont indirectement assimilées aux clans. Cependant, le document de (H. MOMO et A. P. MOMO, 1990) représente un écrit digne d'intérêt dans une étude toponymique au regard des différentes versions données sur la création des villages et les acteurs concernés.

En conclusion, les aspects abordés par la plupart de la littérature sur les clans abordent le devoir moral des membres appartenant au même clan, le rôle de quelques personnages et les sanctions encourus par les contrevenants. En dehors de ceci, il n'existe pas au Burkina Faso, suffisamment d'écrits sur le présent sujet. L'histoire de la région du Sud-Ouest du Burkina Faso et de ses habitants, les *Lobi*, n'est pas encore suffisamment décrite dans toutes ses particularités et spécificités. Cet état de fait laisse entrevoir un problème

d'acculturation dont fait l'objet de nombreux Burkinabè ; il se pose également un problème plus profond qui est celui de la reconnaissance identitaire pour les communautés concernées en l'occurrence les *Bìrfʊ̀ɔr* eux-mêmes. La réflexion mérite d'être poursuivie afin de présenter le clan avec toutes les implications relatives aux pratiques quotidiennes. Parler d'un clan c'est aussi parler de son totem et des interdits engageant les individus.

Comme première hypothèse, nous postulons que l'organisation en clans renforce les liens sociaux et exige un engagement total pour la cause d'un membre du clan. En second lieu, le totem est un fait de tout le groupe social concerné et constitue ainsi le règlement auquel se soumet chaque membre.

Comprendre nos sociétés et leurs organisations internes représentent des nécessités absolues d'où l'intérêt de ce travail. Comme précédemment annoncé, nous sommes face à un problème d'acculturation et de reconnaissance identitaire. Il est impératif que des solutions soient trouvées pour parer ce problème et permettre aux *Bìrfʊ̀ɔr* de s'approprier véritablement leur histoire.

La question principale de recherche est formulée ainsi qu'il suit : quel est le fondement de la vie en clan ? Les questions spécifiques sont les suivantes :

- Qu'est-ce qu'un clan et combien y'a-t-il de clans chez les *Bìrfʊ̀ɔr* ?
- Quelles sont les pratiques admises et les interdits des clans ?
- Quelles sont les garantis d'une telle organisation ?

Ce travail, à la fin, doit parvenir à faire un répertoire des clans *bìrfʊ̀ɔr*, à la définition des intérêts d'une telle organisation et des règles régissant la vie au sein des membres du clan.

La méthodologie de travail suit trois étapes. Pour commencer, une revue de littérature a permis de faire la situation sur les sociétés claniques au Burkina Faso et de comprendre l'esprit qui anime une telle organisation. La deuxième étape fut celle de l'élaboration du questionnaire de type à la fois qualitatif et quantitatif. Plus de 300 jeunes scolaires issus des ethnies de la région du Sud-ouest ont pu être interrogés. Cette méthode a permis de toucher un public large et jeune et de vérifier leurs connaissances sur un sujet de culture les touchant directement. En revanche, pour la présente, le volet qualitatif a beaucoup été prise en compte dans les analyses. Des entretiens ont été réalisés avec des anciens, des représentants de quelques clans résidant à *Talière* et à *Sidoumoukar* et à *Holly*. Cette frange de la population est très importante pour l'étude au regard de leur profil et des informations assez fiables qu'ils peuvent fournir sur les clans et leurs organisations internes, les animaux, les végétaux et les totems. Le travail de recherche ne s'est pas déroulé sans quelques difficultés. N'étant pas initiée, plusieurs questions relatives à la pratique de l'initiation n'ont pas trouvé de réponses qui auraient pu mieux éclairer sur le sujet. Les personnes initiées également, tenues par le secret de l'initiation se sont gardées d'expliquer tous les faits liés aux totems et aux pratiques relatives à la protection des membres du clan. Quelques totems animaux et végétaux nous ont été communiqués avec des limites explicatives sur les différentes options.

1. Définition du concept de clan et répertoire des clans *Bìrfòɔr*

Dans un rapport commandité par le ministère du plan sur la région du Sud-Est de la Côte d'ivoire, une tentative de définition a été donnée et dans laquelle on peut faire référence au clan.

> ‘‘ Un passage progressif d'une parenté réelle, c'est-à-dire où les liens de parenté avec l'ancêtre sont effectivement connus, à une parenté mythique, affirmée dans le ou les mythes d'origine du groupe, fait monter à des niveaux d'extension croissante, avec dans l'ordre (étant entendu qu'il n'existe pas d'utilisation

parfaitement codifiée de ces termes) : lignage, clan, tribu, groupe ethnique.'' (1967, p. 12)

Généralement, les populations du Sud-Ouest du Burkina Faso sont qualifiées de sociétés acéphales. Cette dénomination peut être assimilée à ce qu'on appelle les sociétés sans état par opposition aux sociétés à état. Toujours à la même page de ce rapport, on peut lire les définitions suivantes relatives aux types de sociétés :

'' Certaines ethnies ont des structures politiques relativement complexes, des institutions centrales de type monarchique, avec un embryon d'administration spécialisée. On peut les considérer comme des sociétés à état. D'autres ethnies ne possèdent pas d'institutions politiques, tout au moins des chefs disposant de pouvoirs réels, au-dessus du niveau du village. Ce sont des sociétés sans état .''. (1967, p. 12).

Au Burkina Faso, concrètement, la société à état pourrait être représenté par les Mosse tandis les sociétés sans état sont le reflet des ethnies dit du rameau *lobi* (*Lobi*, *Bìrfʊ̀ɔr*, *Djan*, etc.).

Clan se dit en *bìrfʊ̀ɔr dɔ̃̀dɔ́r*. Il représente à la fois l'entrée et la sortie. Il renvoie à l'origine, à la source. Cette dénomination informe sur l'origine de la personne, et partant, le chemin qu'il doit suivre. Le nom du clan s'obtient en faisant appel aux procédés les plus répandus et les plus productifs en *bìrfʊ̀ɔr* à savoir la composition et la dérivation. Le nom de l'ancêtre occupe toujours la position initiale. Ensuite vient le lexème (*yír)* signifiant à la fois maison, patrie et famille. Pour finir, on adjoint à ces deux le suffixe (*dòmò)*, une particule non autonome dans la langue mais qui sert à exprimer l'appartenance.

bróryírdòmò

/ brór / yír / dòmò /
/ Nom de l'ancêtre / Famille- maison / suffixe /
″ Les descendants de bror ″ ou ″ Clan brór ″

Selon les *Bìrfʊ̀ɔr* eux-mêmes, le clan est un groupe social, un certain nombre de familles ayant à l'origine un ancêtre unique, et partageant un même totem ; les membres sont organisés sous l'autorité d'anciens. Une autre définition fait mention de différences entre les familles. Autant le clan rassemble des familles, autant il marque la différence entre elles et d'autres se réclamant d'un autre ancêtre. Dix-sept clans *bìrfʊ̀ɔr* ont pu être recensés, ce sont : *brɔ́yírdòmò, núuyírdòmò, jɑ̃̀sìryírdòmò, kòmàlyírdòmò, kɔ̃̀bàyírdòmò, kpɛ̀yírdòmò, nãbɛ̀vyírdòmò, nàayírdòmò, sòkàayírdòmò, bàlkònòyírdòmò, gbáyírdòmò, nàyúoryírdòmò, tɛ̃̀kòryírdòmò, jínyírdòmò, jɔ̃yírdòmò, fɛ̀rlàyírdòmò, mòwʊ́ldòmò.*

Dans la chefferie traditionnelle *moaaga*, A. T. OUEDRAOGO (2010, p. 9) rapporte qu'à la nomination d'un chef, celui-ci choisit trois noms (z*ab-yuya*), trois parchemins qui vont le guider tout au long de son règne. Les pseudonymes sont symboliques et font quelques fois référence au projet de société du nouveau chef. Certains noms constituent des hommages, d'autres sont destinés à démontrer la bravoure, le courage ou encore à exprimer le souhait. Il semble bien qu'il en soit de même pour les clans *bìrfʊ̀ɔr*, où on peut voir les valeurs et la vision globale du clan.

Tableau 1 : Répertoire de quelques clans *bìrfʊ̀ɔr* et leurs visions

Clans	Vision du clan
kɔ̃̀fàayírdòmò	Ne retirera pas
Nàayírdòmò	Offre gratuitement la bière de mil du père défunt
kɔ̃̀bàyírdòmò	La liberté
kɔ̃̀tìɛlyírdòmò	Aucune mauvaise action ne restera pas impunie
fɛ̀rlàyírdòmò	Tu riras malgré toi

Source : OUALI Malpoa Laetitia

2. **Présentation des résultats et analyse**

A priori, on dirait que les pratiques dans les clans *bìrfʊ̀ɔr* sont identiques, ce fait n'est pas surprenant lorsque nous demeurons dans la logique que les clans appartiennent au même groupe ethnique *Bìrfʊ̀ɔr*, de part et d'autre, cependant, des spécificités existent et ce sont elles qui font la différence. C. de ROUVILLE (1990, p. 313) à propos de l'initiation *bʊ̀vr* chez les *Lobi* avait déclaré ceci :

> ″ Mes observations personnelles, commentées et complétées par les informateurs, m'ont permis de constater que ces quatre types de bʊ̀vr comportaient les mêmes séquences rituelles, que leur déroulement était identique. Par contre des différences étaient observables au niveau des dessins ornant le corps des néophytes, dans les modalités d'exécution de certains sacrifices, dans le lieu de déroulement des rituels ″.

Dans cette partie, les résultats seront d'abord présentés, ensuite suivront les analyses.

2.1. Présentation des Résultats

Selon les anciens des clans *bìrfʊ̀ɔr* rencontrés, les mêmes pratiques se retrouvent dans tous les clans mais avec quelques nuances notables. Ces pratiques peuvent être assimilés à quelques spécificités relatives aux différents clans. L'empoisonnement des flèches est cité comme un fait important : Toute flèche ennemie était toujours empoisonnée et tous les clans détiennent des techniques de préparation du poison. Cependant, en la matière, on reconnaît aux membres du clan *nàayírdòmò* la capacité à préparer un bon poison virulent.

Pour une communauté demeurée traditionnaliste, il n'est pas étonnant de voir des cérémonies depuis la préparation des champs, le temps des semailles jusqu'aux récoltes. Cette pratique comme précédemment annoncé n'est pas l'apanage d'un seul clan.

Les personnages clés sont l'autorité religieuse, les anciens initiés de chaque clan, la femme n'est pas en marge car jouant un rôle dans un certain contexte. Les parents à plaisanterie également jouent un rôle capital dans le règlement de conflits.

Les relations inter claniques ont toujours existées et se situent à trois niveaux : l'initiation, les liens matrimoniaux, les échanges de denrées.

Des sentences sont prévues pour tout contrevenant qui viendrait à transgresser les lois du clan. Le fétiche se charge personnellement de la punition des membres. Ces punitions sont graduelles et sont fonction de la gravité de l'acte posée ; la mort étant vue comme la sentence ultime.

2.2. Analyses

Le grand groupe *LOBI* (*Lobi, Bìrfòɔr, Djan*, etc.) se caractérise et se distingue des autres communautés par l'usage et la dextérité dans le maniement de la flèche. Elle est un instrument de guerre et de chasse que l'individu portait fièrement et dont il ne se séparait jamais comme l'affirme les propos de J. M. KAMBOU-FERRAND (1990, p. 83) : ″ Une grande partie des photographies de cette époque insistent de ce fait sur cette curieuse singularité des Lobi que serait leur excessif attrait pour la guerre, du fait du port permanent des armes par les hommes ″. De nos jours, du fait que les communautés ne se livrent plus aux actes de guerre, seules des compétitions de tir à l'arc sont quelques fois initiées avec pour but la conservation de la tradition. Aussi, cela permet aux amateurs de s'essayer et de parfaire cet art, non plus pour guerroyer mais surtout pour des raisons d'affirmation de l'identité. Il est ressorti d'un entretien que malheureusement, il est de plus en plus difficile de conserver ces pratiques et cette renommée car il est pratiquement impossible de retrouver une des plantes nécessaires à la préparation. En plus des actions anthropiques ayant des effets néfastes sur la nature, il y a

également lieu de s'interroger sur les effets du changement climatique sur certains végétaux.

La protection des champs est un acte nécessaire, pour cela, il est prévu des sacrifices, et ce, afin de conjurer tous les mauvais sorts qui sont ou qui pourrait être lancés à l'encontre du clan. Un premier sacrifice est fait dès le début des semailles, quelques temps après la pousse, lorsque les plants sont au stade de floraison, on procède à un deuxième sacrifice, nous rapporte un ancien du clan *mòwʋ́ldòmò*. Quant aux personnages, leurs rôles sont bien spécifiés.

En dehors des *Gan*, le grand groupe Lobi n'a pas de pouvoir central en dehors de l'autorité religieuse, le *tĩ̀gã́nsòb* ou chef de terre. Mais au sein des clans, on a des personnages clés dont les plus anciens et les initiés de chaque famille. Ils ont la responsabilité des grandes décisions et sont habilités à procéder à tous les sacrifices au nom du clan. Si les cas de crimes de sang sont du ressort du chef de terre, le règlement des cas d'adultère relève des anciens du clan. Traditionnellement, la femme en pays *lobi/bìrfʋ̀ɔr* ne cultive pas ; du fait de sa capacité à donner la vie, elle est la personne indiquée pour semer afin que la terre produise abondamment. Elle est sollicitée dans certaines circonstances pour procéder à certains sacrifices dans la famille. Cependant, il ne s'agit pas de toutes les femmes mais plutôt de la première épouse du fils aîné, en l'absence de cette dernière, la première épouse du deuxième fils est commise d'office à cette tâche et ainsi de suite, nous raconte un ancien toujours du côté des mòwʋ́ldòmò. La parenté à plaisanterie joue un rôle capital dans le règlement de conflits entre membres d'un même clan. Appelé *lʋ̀lʋ́ɔrɔ́* en *bìrfʋ̀or*, un parent à plaisanterie seul, peut en effet, faire le sacrifice du poulet en présence des deux parties. L'efficacité du sacrifice et la fin du différend sont tous deux conditionnées par une vraie et sincère repentance de l'offenseur et de l'offensé. A ce propos, il existe des liens de parenté à plaisanterie entre respectivement les clans *nṹyírdòmò* et j*ínyírdòmò*, les clans *nàayírdòmò* et k*ɔ̃̀bàyírdòmò*.

L'initiation est un sujet délicat dont les portes sont fermées aux non-initiés, de ce fait, des réponses concrètes n'ont pas pu être obtenues. Le *jɔ̀rɔ̀*, la grande initiation qui a lieu tous les sept ans regroupe toutes les ethnies du rameau *lobi*, les différents clans avançant dans un ordre dont la signification ne nous a pas été donnée. Sur le chemin de départ pour l'initiation, les *nṹyírdòmò* précèdent les n*àayírdòmò*.

Des échanges avaient lieu entre membres d'un même clan, avec un parent à plaisanterie ou entre les membres de deux clans différents. Dans le premier cas, rien n'est perçu par le donateur, par contre dans le deuxième cas, un poulet ou un franc symbolique est offert au propriétaire. Les membres du clan n*ṹyírdòmò* peuvent offrir gratuitement des semences à leurs parents à plaisanterie du clan j*ínyírdòmò*.

Un cas particulier de compromis a été relevé et qui mérite d'être signalé ; en effet, pour gérer au mieux les mariages inter-claniques et dans le souci de protéger les conjoints et la progéniture, les femmes tiennent compte du totem de leurs familles d'accueil en renonçant à certaines viandes et à certains végétaux. Pour cela, elles ne consomment ni l'un ni l'autre lorsqu'elles sont en état de grossesse ou quand elles sont dans la phase d'allaitement. Les hommes du clan *fɛ̀rlayírdòmò*, pour ne pas mettre en péril la vie de leurs épouses de la grande famille des *HIEN* ont fini par adopter le singe comme totem.

3. Clans et totems : engagement communautaire et individuel

Tableau 2 : Quelques clans et leurs totems

Clans	Totems	
	Animaux	Végétaux
fɛ̀rlàyírdòmò	*nárgɑ̃̌w*	
nṹyírdòmò	*bɑ̃̀kàrò, sɔ̃́w, sɑ̃̀gɔ̀*	*kàkàlà, vìitìɛ, tíléjíɛ̃, bà-ɔ́rɔ́,*
nàayírdòmò	*pɔ̃̀tír, bɔ́ɔtír, jún*	*vìitìɛ*
mówɔ̀ldòmò		*Kàkàlà, jàdʊ́ɔ, kòtɑ̃̌w*

Source : OUALI Malpoa Laetitia

Le totem est défini comme un ″animal protecteur d'un groupe ethnique, faisant l'objet d'un interdit alimentaire‴, source I.F.A. Cette définition demeure vraie dans le cas présent si et seulement si on considère la collectivité car le totem chez les *Bìrfʊ̀ɔr* est lié au clan. Parfois, totem et interdit ont tendance à se confondre cependant il faut les nuancer, car l'interdit est individuel.

Pour comprendre ce fait, il faut remonter aux divinités dans la société *bìrfʊ̀ɔr*. Les trois grandes divinités sont le *tɩ̃̀gɩ̃́n*, le *dɔ̀ɔtìb* et le *kpɩ̃́in* encore appelé *sɑ̃̀akpɩ̃́in* décomposables comme suit :

tɩ̃̀gɩ̃́n

/ tɛ̃́w - gɩ̃́n /

/Pays, village, terre - peau /

″ Fétiche de la terre ‴

dɔ̀ɔtìb

/ dɔ̀w - tìb /

/Accoucher – médicament /

″ Dieu de la procréation ‴

sɑ̃̀akpɩ̃́in

/ sɑ̃̀a - kpɩ̃́in /

/ Père esprit /

″ Fétiche de l'esprit du père défunt ‴

Le « *tɩ̃̀gɩ̃́n* » est le fétiche protecteur de tout le village et réside dans la cour du *tɩ̃̀gɩ̃́nsòb*, le chef de terre.

tĩ̀gǎ̃nsòb

/ tɛ̃́w - gǎ̃n - sòb /

/pays, village, terre- peau /propriétaire/

″ Chef de terre ‟

Le « *dɔ̀ɔ̀tíb* » demeure dans les ménages, c'est le fétiche protecteur de la famille. C'est lui qui lui procure santé, paix, fécondité, etc.

Le *kpĩ̃ĩ̃n* est un culte rendu à un vieil ancêtre. Ce fétiche désigne une personne dans la famille pour prendre soin de lui et à qui il sera fait des révélations. Cette personne procèdera aux sacrifices nécessaires pour éviter de mauvais sorts à la famille. Ce fétiche par la suite confère à cette personne le don de voyance, elle sera alors capable de faire des consultations à l'intention des autres membres. En dehors de ceux-ci, toutes les autres sont des divinités particulières aux familles ou aux individus et c'est là qu'interviennent les interdits. Pour prospérer ou pour guérir d'une maladie par exemple, il est possible pour un individu de donner sa parole ou de faire un pacte avec un fétiche. Dans ce contexte, cet individu peut se voir imposer une certaine ligne de conduite. Des repas, des viandes ou des végétaux lui seront interdit d'accès, cela dépend et surtout cela se limite au seul protagoniste et n'est aucunement élargi à l'épouse et aux enfants.

Y. DEVERIN (2002, pp. 405 – 406) déclare que dans la société *moaaga* :

″ Là où l'étranger ne voit qu'un paysage fait de troncs, de feuilles et d'herbes, les paysans mosse voient usage, mystique et symbole (…). Par exemple, un arbre habitat de génies (kinkirse 2) peut souvent réaliser certains vœux concernant notamment la procréation. Le tamarinier, pusgha (Tamarindus indica), bien connu pour abriter les petits génies est aussi celui auquel on s'adresse en cas de grossesse difficile ‟.

Le vœu exaucé, le bénéficiaire a un devoir de redevabilité, il est seul à porter la responsabilité du pacte s'il y en a eu au départ.

Certains clans interrogés disent ne pas avoir de totem. Généralement, ce sont les individus qui sont sommés d'interdictions.

Exemple : les membres du clan de *mòwʊ́ldòmò* disent ne pas avoir de totem du côté des animaux mais que les individus pris à part ont des interdits. Ces interdits sont relatifs aux pactes contractés avec un fétiche.

Chez les *Bìrfʊ̀ɔr*, le clan d'une personne n'est pas reconnaissable à son seul patronyme, plusieurs personnes partageant les mêmes patronymes se distinguent par leurs clans et leurs totems. Une des pratiques du matriarcat, quoiqu'elle ne soit plus en vigueur a fortement contribué à cela car les enfants d'un homme polygame portent chacun le patronyme de la mère ; Par conséquent, deux personnes portant le même patronyme *Kambou* peuvent entrer en guerre. De même, en cas de conflits, un *Palé* ne sera pas forcément et aveuglément défendu par un autre *Palé* s'ils ne sont pas liés par le clan. En parlant des *Lobi*, P. BONNAFE et M. FIELOUX (1990, p. 111) le résument en ces termes :

> " Un Da (matriclan) du village de Korogo et un Hien (idem) du même village se battent ; l'un d'eux, le Da est tué. Dans chaque village, la population comprenait des Da et des Hien. Les Hien de Korogo disent qu'ils ne pourront pas combattre ce village, sinon, ils affronteraient des Hien de Gbomboulora. Les Da de Gbomboulora ne peuvent se venger dans le même village. Ceci est caàr-sin : (la flèche du matriclan). Donc les seuls à se battre seront les Da de Korogo et les Hien de Gbomboulora ".

Clan et totem semblent être deux réalités indissociables. Comme les deux faces d'une pièce de monnaie, le clan se reconnaît au totem et vice versa. Ce sont deux choses identifiables l'une à l'autre. En outre, ce qui constitue un totem pour les uns ne l'est pas pour les autres. Dans ce sens, toutes les espèces végétales et animales sont

plus ou moins épargnées et/ou touchées par les actions humaines. En revanche, le membre d'un clan ne sera pas épargné en cas de transgression d'une loi instituée au sein du groupe. Tuer un parent utérin entraînait l'exclusion du fautif de son groupe, il n'avait plus droit à l'héritage, ni à faire de sacrifices sur les autels ni à fréquenter ses pairs. Aussi, les avis sont divergents sur les unions ont suscité des interrogations en cas d'entêtement. Pour certains, le mariage est possible entre un homme et une femme appartenant au même clan mais pour la plupart des enquêtés, ceci est formellement interdit. Le couple court des risques d'infertilité, de mortalité infantile, de conflits conjugaux permanents. Pour ces derniers, cette interdiction expliquerait la logique du mariage entre cousins (enfants d'un frère et d'une sœur). En effet, la femme étant appelé à se marier dans un autre clan, l'enfant issu de ce clan peut contracter une union dans la famille maternelle.

Conclusion

Des valeurs, la Société burkinabè n'en manque pas pour recadrer la jeune génération en proie aux facilités et à la violence croissante. Cette étude se veut une contribution à la découverte de la diversité culturelle au Burkina Faso. Nous déplorons l'inexistence des aspects liés aux clans dans les manuels scolaires en vigueur dans le pays ; ce qui a pour conséquence de ne pas rendre compte et de ne pas éclairer tous les burkinabè sur les différents systèmes de fonctionnement des sociétés en présence. Considérant que la cause de l'individu est l'affaire de tous, notre hypothèse de départ est vérifiée. Pour le cas spécifique des *Bìrfʋ̀or*, le clan favorise bien la cohésion sociale, elle serait un mécanisme d'autodéfense contre l'extérieur et enfin, elle garantirait l'engagement et le sacrifice. Elle prône des valeurs qui sont d'actualité et qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs de notre monde de plus en plus modernisé car reconnaissant la liberté de l'autre, l'importance de l'éducation et des mêmes droits pour les deux sexes masculin et féminin. De ce fait, ces savoirs devraient être connus, enseignés et diffusés à la majorité. Faire partie d'un clan

singularise et caractérise un individu dans ses choix de vie : l'adoration de divinités ou fétiches, l'initiation, les totems et interdits. Toutefois, le clan reconnaît l'existence de l'autre et prône la liberté et le respect de soi-même et de l'autre.

Références bibliographiques

BONNAFE Pierre et FIELOUX Michèle (1990), « La guerre et l'organisation sociale » in *Images d'Afrique et sciences sociales*, éd. Karthala, Coll. Homme et société, Paris.

DEVERIN Yveline (2002) « L'arbre chez les Mossi de rival à partenaire » in *Patrimonialiser la nature tropicale : dynamiques locales, enjeux environnementaux*, IRD, MNHN, Paris.

DACHER Michèle 1(997), « Organisation politique d'une société acéphale : les Gouin du Burkina Faso » in *Homme*, Seuil, Paris.

PALENFO Kodjo Jacques (2016), *Les valeurs éducatives de l'initiation baar dans la société birifor : accord ou désaccord avec le système éducatif burkinabè*, Mémoire de fin de formation, ENS, Université de Koudougou.

OUEDRAOGO Alain Tiga, (2010) « Cas de la chefferie traditionnelle moaaga dans le canton de Pissila » in *Eurêka* n° 59, CNRST.

SOME Claude Banfo Winso (2020), *L'institution de la chefferie administrative en pays dagara de 1897 à nos jours : cas de la chefferie de canton de Dissihn*, mémoire de master, Département d'Archéologie, Histoire et Art, UFR/LSH, Université Norbert Zongo.

SOME P. H. (1985), « Le yir et l'occupation de l'espace dans la société dagara » in *Cahiers du CERLESHS* n°1, Université de Ouagadougou.

TIENDREBEOGO Gérard et YAGO Zakaria (1983), *Situation des langues parlées en Haute-Volta*, ACCT-ILA.

KAMBOU-FERRAND Jeanne Marie (1990), « Guerre et résistance sous la période coloniale en pays lobi/birifor (BURKINA FASO) au travers de photos d'époque » in *Images d'Afrique et sciences sociales*, éd. Karthala, Coll. Homme et société, Paris.

ROUVILLE De Cécile (1990), *Les cérémonies d'initiation du buur (région d'Iridiaka)*, éd. Karthala, Coll. Homme et société.

Ministère du plan (1967), *Région du Sud-Est, étude socio-économique*, Société d'études pour le développement économique et social, Paris.

MOMO Hélène et MOMO André Philippe (2010), *Origine des noms de famille des lobi et des Birifor*, atelier sur l'anthropologie sociale et culturelle des peuples Lobi-Birifor, Gaoua.